

Profil de fonction

Intitulé de la fonction

Enseignant de **formation vocale** pour comédien.ne.s (domaine Théâtre et Arts de la Parole, TAP) au Conservatoire royal de Bruxelles, pour les bacheliers et/ou master

Type de contrat

professeur.e (temporaire à durée déterminée pour 1 an, puis possibilité de contrat à durée indéterminée et nomination définitive)

- Soit 6 h/semaine de cours individuels/collectifs (40 semaines/année)
- Et 80 h/année destinées à des responsabilités de coordination ou institutionnelles
- Rémunération : barème 501 de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Domaines de responsabilités et tâches principales :

En tant que « cours technique », la formation vocale en TAP doit s'accorder avec l'enseignement des cours artistiques principaux : art dramatique et déclamation, mais aussi avec le monde du travail auquel le.la futur.e comédien.ne devra se confronter.

Le métier de comédien est très diversifié et en grand mouvement comme notre société ; le cours de formation vocale se doit donc aussi de faire découvrir à l'étudiant.e toutes ses « facettes » en vue de le.la mener vers l'autonomie.

Le professeur de formation vocale du domaine TAP du CrB devrait donc :

- Être issu(e) de l'univers de la scène théâtrale et avoir, de ce fait, une connaissance réelle du jeu théâtral et de ses aspects vocaux.
- Être détenteur.trice d'un diplôme de l'enseignement supérieur artistique lié aux arts du spectacle (théâtre, déclamation) ou pouvoir justifier d'une expérience utile suffisante dans le domaine.
- Pouvoir justifier d'une ou plusieurs formations portant sur le travail vocal destiné aux acteur.ice.s;
- Être capable de tracer des ponts avec les matières théâtrales ;
- Avoir des connaissances musicales suffisantes ;
- Pouvoir justifier d'une pratique suffisante dans la pédagogie et plus particulièrement dans l'enseignement du travail vocal.

Responsabilités pédagogiques du candidat (savoir, savoir-faire, savoir être) :

- Il.elle connaît et adhère au projet pédagogique et artistique du Conservatoire ;
- Il.elle assure les enseignements à ses groupes/étudiant.e.s tel que planifié ;
- Il.elle participe aux conseils d'option ;
- Il.elle est créatif.ve et communique son énergie ;
- Il.elle dispose de bonnes compétences communicationnelles et interpersonnelles ;
- Il.elle favorise l'évaluation des enseignements par les étudiant.e.s ;
- Il.elle est disposé.e à remettre en question son dispositif éducatif suite aux évaluations ;
- Il.elle témoigne d'une disponibilité à élargir ou renforcer ses connaissances.

Responsabilités institutionnelles

- Il.elle s'assure que toutes les démarches sont réalisées en temps et en heure ;
- Il.elle développe des synergies et participe à la réflexion sur le projet pédagogique de l'école ;
- Il.elle participe aux démarches d'amélioration de la qualité du Conservatoire ;

- Il.elle utilise les technologies de l'information (email, internet, téléphone) pour informer ses étudiant.e.s ou l'institution ;
- Il.elle complète les informations personnelles nécessaires pour le site internet ;
- Il.elle communique les informations relatives aux initiatives autour du Conservatoire pour nourrir le site internet

Compétences transversales :

- Il.elle suscite la curiosité intellectuelle de ses étudiant.e.s ;
- Il.elle explicite ses choix pédagogiques de manière à ce que les étudiant.e.s puissent s'interroger sur leurs propres besoins et les modes d'apprentissage ;
- Il.elle développe l'esprit critique de ses étudiant.e.s et la recherche ;
- Il.elle favorise l'acquisition d'une véritable culture de l'art qui favorise l'autonomie créatrice ;
- Il.elle encourage les initiatives de rapprochement avec d'autres disciplines artistiques ;
- Il.elle ouvre l'esprit de l'étudiant.e, encourage la polyvalence et l'ouverture sur le monde.

Le.la candidat.e idéal.e :

- démontre une ouverture aux différentes expériences en matière de pédagogie de la formation vocale;

C'est un plus, s'il.elle dispose :

- d'une expérience internationale ;
- d'un certificat d'agrégation ou autre diplôme pédagogique ;

Procédure de sélection

Un dossier complet (cf Moniteur belge) sera examiné par la commission de recrutement ; le.la candidat.e sera invité.e à prendre part à un entretien avec ses membres.

Les compétences techniques, pédagogiques et transversales sont les principales prises en compte. Néanmoins les références et les années d'enseignements sont essentiels...